



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE GODMANCHESTER

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 537-2026 modifiant le règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance tenue le 4 mai 2026 à 19h00, le conseil municipal de Godmanchester a adopté le règlement 537-2026 modifiant le règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire;

Ce règlement entre conformément à la loi;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de l'hôtel de ville de la Municipalité, au 2282 chemin Ridge, durant les heures de bureau.

DONNE À GODMANCHESTER, ce 5e jour de mai deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens
Directeur général par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jean-Virgile Tassé-Themens, résident à Godmanchester, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil soit au bureau municipal, 2282, chemin Ridge, Godmanchester, et sur la page web de la Municipalité de Godmanchester

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5e jour de mai deux mille vingt-six.

Original Signé

Jean-Virgile Tassé-Themens
Directeur général par intérim